

Ecole maternelle Jean Moulin  
9 rue Jean Moulin  
93110 Rosny sous Bois  
Tel : 01 48 94 56 58  
Adresse mail : ce.0930474@ac-creteil.fr

## Compte-rendu du 1er conseil d'école - vendredi 15 octobre 2021

[Présents :](#)

### Parents FCPE

Lydie Amiand-Rabatel, Myriam Bouteghmes, Sophie Cabot, Camille Eymard, Laetitia Hopital, Tiphaine Poullard-Delbarre, Amélie Vilvarajah-Joly,

### Représentant de la municipalité :

Christine Elice

### Enseignants :

Valérie Alix, Davina Cappai, Claire Cirier, Myriam Claye, Catherine Ducéré, Elodie Le Maître, Melissa Lemaire, Odette Pereira (directrice), Anouk Rarivo, Nadine Roumier, Myriam Thisse.

Excusées : Madame Onatibia – inspectrice de l'Education Nationale  
Khalida Arbouche et Mathilde Saint-Jalmes, enseignantes

### Abréviations

Classe de petite section PS, classe de moyenne section MS, classe de grande section GS

---

### Introduction : résultats des élections des représentants des parents d'élèves, rappel du rôle du Conseil d'Ecole

Une seule association s'est présentée cette année aux élections de notre école, la FCPE. Le taux de participation aux élections est en légère hausse avec 42,83 % de participation pour 565 parents inscrits sur la liste électorale. 12 sièges étaient à pourvoir, cela correspond au nombre de classes.

Le Conseil d'Ecole établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires : heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

Il participe à l'élaboration et l'adoption du projet d'école.

## **1. Bilan de la rentrée scolaire : structure, effectifs, mesures sanitaires, travaux effectués, climat de classes**

### **A° Structure, effectifs**

Une classe a fermé. L'école compte 12 classes au lieu de 13 l'an passé. 312 élèves sont inscrits.

La structure s'articule de la façon suivante :

- 3 classes de petite section avec une moyenne de 28 élèves,
- 4 classes de moyenne section avec une moyenne de 25,5 élèves,
- 4 classes de grande section avec une moyenne de 25 élèves,
- 1 classe de double niveau, petite et grande section (12 PS et 14 GS).

Le double niveau créé quelques jours avant la rentrée résulte d'une augmentation des effectifs des élèves de PS et des déménagements des élèves de GS.

Dans l'élaboration de la structure de l'école, l'équipe pédagogique a intégré les fortes recommandations ministérielles de plafonner les classes de grande section à 24 élèves. Dans toutes les classes de grande section pures la présence d'enfants porteurs de handicap justifie d'autant plus le plafonnement pour un accueil optimal.

Néanmoins aucun moyen humain supplémentaire ne vient accompagner cette recommandation, il n'y a pas plus d'enseignants donc la répercussion sur les autres niveaux de classes a lieu avec des effectifs importants (28 élèves en classes de PS).

La FCPE demande si l'école accueillera d'autres élèves de petite section. Mme Pereira répond qu'à partir de 28 élèves le service de la mairie tente souvent de voir si les écoles voisines ont des effectifs moins importants sur le même niveau et si elles peuvent accueillir les nouveaux arrivants.

La FCPE demande la garantie pour la rentrée 2022 que les nouvelles familles qui vont arriver des nouvelles constructions seront inscrites à l'école du Pré gentil et non à l'école Jean Moulin. 30 familles ont connu un va et vient entre les 2 écoles.

### **B° Mesures sanitaires**

Le protocole sanitaire précise 4 niveaux d'alerte symbolisés par des couleurs. Un département peut changer de niveau en fonction des seuils de niveau de circulation du virus de la covid.

Depuis le 4 octobre, certains départements ont changé de niveau mais pas la Seine Saint Denis qui est toujours au niveau jaune.

La rentrée a eu lieu dans les mêmes conditions que l'année dernière avec néanmoins un retour aux horaires standard qui existaient avec la crise sanitaire :

- Adaptation d'une heure pour les élèves de PS le premier jour avec 1 parent présent dans la classe,
- Accès toujours séparé via le jardinet pour le public de la maternelle,
- Niveau 1 jaune appliqué dans le protocole sanitaire (masques pour tous les adultes et enfants de l'élémentaire, gel aux 3 portes, distanciation, fermeture de classe 7 jours si 1 cas covid positif parmi les élèves, répartition des élèves sur un seul niveau de classe si l'enseignante est absente et non remplacée, isolement d'un élève testé positif pendant 10 jours, isolement des élèves cas contacts école pendant 7 jours, test recommandé pour les élèves avant le retour de leur isolement, isolement pendant 17 jours des élèves cas contacts foyer).

Le tableau des différents niveaux ainsi qu'un tableau synthétique de tous les cas de figure ont été donnés aux parents.

### **Impact des modalités sanitaires dans l'organisation depuis la rentrée :**

Depuis septembre, 1 cas covid positif a été signalé dans une classe de GS. Les directeurs appellent les familles dès que possible y compris tôt le matin pour éviter des déplacements inutiles puisque l'isolement s'applique dès l'annonce. Il est conseillé aux parents d'avoir le réflexe de regarder les mails en provenance de l'école le soir et au lever de façon à pouvoir s'organiser notamment avec leur employeur.

En plus de la fermeture de classe par l'Education Nationale au lendemain de l'annonce faite par les parents de l'enfant positif, la municipalité a procédé le lundi soir à la fermeture du groupe GS du centre de loisirs. Ce groupe avait accueilli l'enfant positif le vendredi soir précédent et 16 autres élèves des 3 autres classes de GS.

Les parents de la FCPE rappellent qu'ils avaient fait part de leur mécontentement en pointant la décision tardive de la municipalité alors que la classe de l'enfant positif a été fermée le matin même et que la mairie était au courant dès 7h30.

S'agissant des tests salivaires auprès des jeunes enfants, dès le début d'année un formulaire a été donné aux parents. Les tests facultatifs sont soumis à l'autorisation des parents. Cette autorisation vaut pour l'année scolaire.

Lorsque les institutions décident de mener des campagnes de tests, elles le font en fonction du nombre de contaminations à l'échelle d'une ville. Des kits pour les tests sont alors fournis aux familles qui remettent ensuite les prélèvements à l'école, devenue plateforme avant l'analyse par les laboratoires partenaires.

Ces campagnes salivaires peuvent être déployées à tout moment. Seuls les parents concernés par la positivité de leur enfant et le médecin scolaire sont avisés des résultats donnés par les laboratoires.

Les directeurs et les équipes pédagogiques doivent se charger du déploiement des opérations.

### **C° Travaux effectués**

Un 3<sup>ème</sup> bloc sanitaire a été créé à la place de la salle de repos des agents. Il a coûté 87 000 euros. Il permet de désengorger le bloc du préau et fluidifie la circulation dans les couloirs.

Mme Thisse précise que le nouveau bloc était indispensable mais il y a un impact à prendre en compte sur le temps de travail supplémentaire d'entretien des locaux. Les agents passent encore moins de temps dans les classes l'après-midi.

Un des appartements des fonctionnaires s'est transformé en salle de repos pour les agents mais il a été délaissé en raison de sa situation extérieure aux bâtiments, au profit de l'usage de la salle de la classe qui a fermée.

Cette salle sert aussi aux activités spécifiques comme par exemple actuellement le projet avec installation sur les fourmis ou les activités du périscolaire.

Il n'y a pas eu d'adaptation des sanitaires à l'étage pour les deux classes de grande section ce qui pose toujours problème : présence de grandes portes derrière lesquelles les enfants peuvent s'enfermer, peu de wc pour 50 élèves, pas de visibilité depuis la classe alors que les enseignantes sont seules plus de la moitié du temps et ne peuvent pas quitter le groupe classe en cas de besoins isolés chez certains élèves. L'école renouvelle ces besoins auprès des services des bâtiments.

### **D° Climat de classes**

La rentrée s'est faite sans embûches. L'équipe pédagogique est stable et connaît bien les nombreuses familles.

Les classes de MS et de GS sont moins chargées que les rentrées précédentes. Comme chaque année, nous pensons que l'adaptation des élèves de petite section est trop courte pour ces jeunes enfants mais les écoles doivent suivre les directives de la direction départementale de l'Education Nationale.

Les classes de PS sont surchargées et plus d'élèves que d'accoutumée n'ont pas acquis un début d'autonomie pour des gestes simples. Il a donc été rappelé aux familles concernées lors des réunions de début septembre et en rappel des réunions du mois de juin de faire confiance dans la capacité de chaque enfant et de l'inciter à l'autonomie sans le brusquer tout en le valorisant, telles sont les clefs d'une rentrée scolaire facilitée avec du temps dégagé pour les apprentissages en classe.

Plusieurs échanges avec des parents d'élèves de 3 classes (MS, GS) au sujet de la violence en milieu scolaire ont eu lieu récemment et le souhait de porter le sujet à l'ordre du jour de ce Conseil a été naturellement demandé.

En effet, cette rentrée est marquée par la présence d'enfants hautement perturbateurs, qui peuvent entrer dans des crises incontrôlables plusieurs fois par jour entraînant des fuites, des coups, des projections d'objets, des renversements de meubles parfois sans élément déclencheur visible.

Pour des raisons sécuritaires, lors des crises journalières, ces élèves sont retirés de classe par intermittence par la directrice. Les crises finissent par retomber dans le bureau où ces enfants ont besoin de temps pour récupérer, ils enchaînent alors sur un temps calme et des jeux apaisants. Ces enfants ne contrôlent pas ce qui leur arrive. Ils nécessitent des adultes entièrement dédiés. Différentes adaptations ont été testées par les enseignantes mais en vain. Mme Lemaître et Mme Thisse confirment qu'elles ont donc du mal à enseigner dans ce contexte et que les atems sont tellement sollicités qu'elles viennent beaucoup moins en support du groupe classe.

Les écoles ont bien entendu obligation d'accueillir ces enfants seulement les moyens d'accompagnement d'urgence nécessaires ne sont pas immédiatement disponibles puisque ces situations n'ont pas pu être anticipées. Comme le précise Mme Thisse il faut arriver à déterminer avec les familles et les spécialistes de l'enfance, les origines de ces comportements et les solutions d'apaisement via les soins adaptés.

Il peut s'écouler des mois pour parvenir à un accompagnement approprié, avec l'adhésion des parents concernés qui sont souvent fragilisés par la situation.

Les directeurs suivent les protocoles de signalement, sollicitent les personnes clefs dans l'institution scolaire, organisent des rencontres. Les inspecteurs-trices s'en saisissent également.

En parallèle, La FCPE souhaite porter les inquiétudes des familles qu'elles représentent et annonce qu'un courrier sera fait dans ce sens à Madame l'inspectrice de l'Education Nationale.

Mme Pereira rappelle qu'en moyenne on compte un enfant hautement perturbateur tous les deux ans, ce contexte de rentée est donc exceptionnel.

La FCPE dit que le classement en REP faciliterait le climat social. Mme Elice précise qu'étant donné qu'il n'y a pas de collège de quartier classé REP, les écoles primaires n'en font donc pas partie. Mme Awad a répondu que ce dispositif est gelé par l'Etat depuis plusieurs années et qu'un nouveau dispositif était en test sur plusieurs écoles.

La FCPE pense qu'il faut communiquer avec les parents sur les avantages des classements en REP. Elle constate une fuite de plus en plus forte des familles du groupe Jean Moulin vers le privé. Le classement REP devrait être un enjeu pour l'équipe municipale. La FCPE précise que l'équipe pédagogique du collège Saint Exupéry souhaite ce classement.

La FCPE souhaite aborder le sujet de la violence entre élèves dans la cour de récréation. Certains parents rapportent que des élèves de petite section n'ont pas forcément le réflexe d'aller voir les enseignantes de surveillance. Un rappel des règles de surveillance est également demandé.

Mme Pereira propose d'afficher le trombinoscope des enseignantes dans les classes pour plus de familiarisation auprès des élèves. Il est précisé que les textes imposent 1 enseignant pour 100 élèves en récréation. Dans les faits, ils sont 3 en surveillance quand la jauge atteint 6 classes soit 150 élèves.

Les récréations s'organisent de la façon suivante :

- 10h / 15h ou 15h30 - 30 min – MS et GS sur deux zones séparées dans la cour et 2 classes occupant les jardinets
- 10h40 – PS – 30 min – 4 classes et demi occupant la cour

## **2.L'équipe enseignante, les AESH, le rased**

### **A° Enseignantes**

L'école compte 13 enseignantes pour 12 classes. Une classe de moyenne section a 2 enseignantes, il s'agit de Catherine Ducéré et Mathilde Saint Jalmes.

L'école n'accueille plus 4 EFS comme chaque année mais une nouvelle titulaire sur notre école, Myriam Claye.

Séverine Poignand a souhaité suivre ses élèves de moyenne section et les accueille à nouveau en classe de grande section cette année.

### **B° AESH**

2 AESH en charge de 5 enfants porteurs de handicap sont toujours présentes, il s'agit de Christine Guerreiro et d'Ermelinda Mobio, elles travaillent entre 20 et 24 heures à l'école.

Mme Hôpital de la FCPE demande combien d'heures d'accompagnement ne sont pas effectuées faute d'accompagnement suffisant. Sur les dossiers MDPH finalisés il reste 6 heures d'accompagnement à effectuer.

Les parents concernés sont informés du nombre d'heures effectives.

Néanmoins il a d'autres enfants avec des dossiers MDPH en cours et cela va accroître le nombre d'heures d'accompagnement nécessaire. Les embauches d'aesh dépendent du ministère, actuellement il n'y a pas assez de candidats qui se présentent sur les postes à pourvoir.

### **C° RASED**

Le rased est le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés.

Deux membres du rased ont quitté les structures scolaires de notre secteur pour d'autres missions. Finalement une nouvelle psychologue scolaire, Claire Boissonnade a été nommée sur notre secteur comprenant 4 écoles dont elle a la charge. Elle conseille, oriente les familles qui peuvent la solliciter.

Agathe Jensen Van Butsele, enseignante spécialisée en aide relationnelle a également été nommée sur notre secteur. Elle a commencé à observer les élèves en classe pour ensuite proposer des séances de prévention en petits groupes à destination des élèves de MS et de GS. Gaëlle Carlier occupe toujours le poste d'enseignante spécialisée à dominante difficulté scolaire. Elle intervient courant 2022 également avec des petits groupes en classe de grande section.

Le rased apporte une aide certaine à tous les élèves et permet de croiser les regards avec les enseignantes en place.

Leur intervention est soumise à l'accord des parents d'élèves. Le rased travaille avec des petits groupes de 5 élèves en moyenne sur le temps scolaire et avec accord des familles.

### **3.L'équipe municipale**

L'école compte 10 agents dont 2 nouveaux agents.

2 agents tournent sur les 4 classes de grande section (en théorie 2 jours par classe).

Ces agents remplacent aussi prioritairement les agents de PS et MS lorsqu'ils sont absents étant donné que le pôle de remplacement des agents de la ville est malheureusement de très faible capacité.

En fin d'année scolaire, 11 agents étaient annoncés. La FCPE questionne la municipalité sur l'absence de cet agent annoncé et non recruté. Mme Pereira n'a pas eu d'information à ce sujet. Mme Elice n'a pas eu non plus d'information et va donc questionner à ce sujet.

Il est rappelé que les après-midi les agents sont dédiés à l'entretien des locaux, les enseignantes sont l'essentiel du temps seules en classe.

Nous ne sommes toujours pas à un agent par classe à plein temps ce qui équivaut au besoin réel.

Mme Lemaître en profite pour préciser que les agents municipaux passent beaucoup de temps sur les lavages des draps et bavoirs, ils souhaiteraient avoir de plus grandes capacités avec le doublement de la machine à laver cela limiterait les rotations et permettrait d'avoir plus de temps dans les classes.

La FCPE demande où en est la refonte de la charte des atsems. Mme Pereira répond que le processus d'évaluation des besoins sur le terrain est toujours en cours, agents et enseignants y contribuent.

### **4.Le périscolaire, liaison avec l'Education Nationale**

Mme Pereira et les parents d'élèves renouvellent leur demande de réunion conjointe Education Nationale / Périscolaire en juin et en septembre car il est indispensable de délivrer une information cohérente des partenaires du groupe scolaire. Les directeurs sont longuement questionnés sur les sujets du périscolaire lors des réunions de pré et post rentrée et au quotidien alors qu'ils n'en sont pas responsables et ne disposent pas de toutes les informations. La municipalité répond être toujours en processus de recrutement d'une direction laissée vacante et de ce fait se penchera sur cette question dès l'arrivée d'une direction. Mme Pereira jugeant que la situation se prolonge, suggère de laisser de la marge de manœuvre aux responsables périscolaires de notre site qui sont très compétents et auxquels des heures supplémentaires pourraient être octroyées pour cette mission.

Beaucoup de parents ont fait part de leur mécontentement quant au nouveau système de réservation au centre de loisirs et à la pause méridienne. Le système précédent flexible, au jour le jour, était plus respectueux des changements de rythmes souvent subis par les parents notamment au niveau de leur travail. La municipalité a répondu que cette anticipation permettait d'être au plus près du prévisionnel que ce soit en terme de commande de nourriture et contrat passé avec Elixor, qu'en terme de mise à disposition et optimisation des encadrants nécessaires sur la ville.

Les parents FCPE pensent que l'application en ligne de la mairie pour ces réservations est compliquée d'usage et n'est pas accessible par tous les parents. Ce système pénalise financièrement les familles alors qu'en cette période de covid de nombreuses familles subissent déjà des impacts financiers.

Lorsque des classes sont fermées ou lorsque des enseignants sont non remplacés, pour ne pas surcharger les classes d'accueil restreintes à un seul niveau en raison du protocole sanitaire, des parents gardent parfois leur enfant et ne les laissent donc pas au périscolaire. Il faut que la municipalité soit tolérante sur ces aléas au niveau de la facturation. Des demandes fréquentes de la mairie sont faites aux directeurs à ce sujet concernant la facturation des familles alors que les responsables périscolaires des sites disposent de toutes les informations au jour le jour et sont les relais directs.

### **5. La communication avec les familles et la continuité pédagogique**

#### **A° Retour sur les réunions de rentrée avec les parents**

En moyenne deux tiers des parents sont présents lors de ces réunions ce qui n'est pas assez. Certaines familles sont également conviées aux réunions de l'école élémentaire.

Ces réunions se doivent d'être organisées très tôt surtout en maternelle car une majorité des parents des élèves de petite section découvrent le fonctionnement et ont besoin d'avoir très vite un retour sur les premiers jours de présence de leurs enfants.

## **B° Moments de rencontres avec les familles :**

Les parents peuvent demander des entretiens individuels aux enseignants via le cahier de liaison.

Pour les rendez-vous avec la directrice, hors urgence, les rencontres se font de préférence les mardis et jeudis soirs. Madame Pereira rappelle que le premier référent reste l'enseignante et qu'elle reste disponible par ailleurs.

La remise des livrets de compétences et de réussites aura lieu le **samedi 29 janvier de 8h30 à 12h30**. Des créneaux seront donnés aux parents pour faire un point sur l'évolution de leur enfant.

La soirée Fête du livre avec la mise en vente de livres et l'exposition de projet d'albums se tiendra en partenariat avec l'école élémentaire le **vendredi 13 mai** (des avoirs seront prévus pour les parents qui n'avaient pas tout reçu l'année dernière) juste après les cours.

L'exposition annuelle consacrée cette année aux projets réalisés autour de l'éducation au développement durable se déroulera le **samedi 11 juin**.

Les futurs parents des élèves de petite section seront accueillis la matinée du **samedi 25 juin**.

Un vendredi, courant juin (date à déterminer) sera consacré à des jeux (façon kermesse) avec des familles bénévoles.

Catherine Ducéré et Elodie Lemaître demanderont l'utilisation de la salle Simenon une soirée en juin (date à déterminer) pour convier les parents au spectacle de danse, projet porté par leurs élèves.

## **C° La continuité pédagogique**

En cas de fermeture de classe les enseignantes doivent assurer la continuité pédagogique en distanciel. Voir les détails en annexe du compte-rendu.

## **6. Les projets pédagogiques et les partenariats**

### **A° Projet et thème de l'école**

Toutes les écoles ont un projet pédagogique institutionnel qui découle des principaux axes du projet pédagogique départementale de l'Education Nationale et des évaluations scolaires notamment celles du CP.

Le projet d'école met l'accent sur l'Axe 1, celui de la performance, à travers la maîtrise de la langue - lexique et syntaxe - (pour améliorer la production d'écrit et la compréhension des énoncés de problèmes en élémentaire) et l'enrichissement des situations logico mathématiques.

En parallèle de ce projet prolongé, l'équipe pédagogique développe chaque année un thématique qui fédère toutes les classes. Cette année le thème annuel est l'éducation au développement durable (l'EDD).

Notre école vient d'ailleurs de recevoir une labellisation EDD du ministère pour les actions déjà menées dans le passé tout comme 50 % des écoles de la ville. Pour cela il faut postuler, monter un dossier qui est étudié.

L'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies, repose sur **17 objectifs de développement durable** (ODD). Il identifie les défis clés dont la « protection de la faune et de la flore, le recours aux énergies renouvelables, la consommation responsable et l'égalité des sexes » abordés à l'école.

Lors de la semaine Européenne du développement durable en octobre, des invitations à des actions simples ont été lancées à l'école et au cœur des familles. Pour suivre le fil rouge « Agir au quotidien », des groupes d'élèves de grande section se sont ainsi emparés de longues pinces à déchets pour nettoyer les sols de tout le groupe scolaire. Cette opération sera renouvelée régulièrement dans l'année.

### **B° Partenariat culturel et sportif avec la mairie**

#### **Espace Simenon et conservatoire de musique**

A noter que le pass sanitaire pour les sorties scolaires est demandé pour les accompagnateurs hors Education Nationale.

La commission d'attribution des PEAC s'est tenue le 7 septembre. Elle a permis d'arbitrer notamment sur les projets co-construits et les parcours les plus demandés par les enseignants en juin.

Le tableau ci-dessus résumé les attributions :

<b>PS</b>	<b>Anouk Rarivo</b>	Spectacle KARL
<b>PS</b>	<b>Nadine Roumier</b>	Spectacle KARL
<b>MS</b>	<b>Melissa LEMAIRE</b>	Spectacle REVES COSMIQUES
<b>GS</b>	<b>Davina CAPPAL</b>	Projet co-construit conservatoire
<b>PS/MS</b>	<b>Elodie Le Maitre</b>	Spectacle REVES COSMIQUES
<b>PS</b>	<b>Khalida Arbouche</b>	Spectacle REVES COSMIQUES
<b>MS</b>	<b>Myriam Thisse</b>	Spectacle REVES COSMIQUES
<b>GS</b>	<b>Séverine Poignand</b>	Ma 1 <sup>ère</sup> séance (cinéma)
<b>MS</b>	<b>Catherine Ducere/ Mathilde Saint Jalmes</b>	Ma 1 <sup>ère</sup> séance (cinéma)
<b>GS</b>	<b>Claire Cirier</b>	Projet co-construit conservatoire
<b>GS</b>	<b>Valérie Alix</b>	Ma 1 <sup>ère</sup> séance (cinéma)

La dernière classe créée au sein de notre école juste avant la rentrée, à savoir le double niveau PS/CP de Myriam Claye a bénéficié quant à elle début octobre, d'une sortie au cinéma Simenon avec « Grandir c'est chouette » (proposition à la carte par le service culturel) et d'une sortie à la ferme pédagogique de Rosny sous Bois.

### **Ferme pédagogique de Rosny sous Bois**

Chaque année toutes les classes postulent pour aller à la ferme de Rosny.

Cette année encore faute de cars municipaux disponibles, 6 classes maximum peuvent s'y rendre courant octobre (dates imposées) : Myriam Claye GS.PS, Catherine Ducéré MS, Elodie Lemaître MS, Davina Cappai GS, Claire Cirier GS, Elodie Lemaître MS.

### **Modules sport en GS avec les éducateurs sportifs**

Les 5 classes de grande section en incluant le double niveau, ont postulé et obtenu des cycles de sports dans le cadre du partenariat sportif de la ville. :

- classes de Davina Cappai et Claire Cirier , GRS jusqu'au 26 novembre,
- classes de Séverine Poignand et Valérie Alix, cycle de jeux collectifs du 6 décembre au 18 février,
- classe de Myriam Claye (PS et GS), cycle de jeux athlétiques du 21 mars au 13 juin.

Les séances ont lieu 1 fois par semaine sur 8 semaines au gymnase.

### **C° Partenariat avec des prestataires externes**

En octobre, les classes de MS ont sollicité un prestataire spécialisé dans la pédagogie sur la vie des fourmis. La semaine du 11 octobre, toutes ces classes ont suivi une séance didactique avec l'intervenant et utilisé la salle d'exposition de l'école qui accueillait des fourmilières en verre pour observer tous les réseaux et la vie des fourmis ainsi que d'autres installations (microscope, photos grands formats, film, supports jeux etc...). Le coût était de 8 euros par élève, la coopérative générale a pris en charge 5 euros, 3 euros étant à la charge des familles.

Davina Cappai et Claire Cirier sont en train de monter un projet de classe transplantée en baie de Sommes avec pour perspective 3 nuits / 4 jours en déplacement avec les élèves courant Avril 2022. Ce projet aura pour objectif d'observer la faune et la flore dans toute sa richesse locale en lien avec le projet EDD et d'aller voir la mer.

La concrétisation de ce projet dépendra de l'obtention des subventions de la ville. Une commission Education Nationale et Municipalité étudiera prochainement les projets retenus.

### **Partenariat avec l'OCCE**

Les classes de Séverine Poignand et de Catherine Ducéré se lancent à nouveau dans le projet de création d'albums par les élèves. En effet, un projet intitulé « Etamine » est proposé par l'OCCE (office central de coopérative d'école auquel l'école est adhérente.

## **Partenariat de recherche universitaire**

Un appel à partenariat a été lancé par l'université Paris VIII auprès de la Direction départementale de l'Education Nationale de Seine Saint Denis. Notre école a postulé et deux classes ont été tirées au sort pour être terrain d'observation pour 4 étudiants encadrés par un directeur de recherche dans le domaine de la psychologie.

Il s'agit des classes de Myriam Thisse (MS) et d'Elodie Lemaître (MS). Les élèves qui sont observés font l'objet d'échanges avec les étudiantes de l'université et contribuent au sujet de recherche autour de l'empathie.

Les données relevées seront anonymes, les parents ont donné leur autorisation. Les enseignantes auront l'année prochaine une formation en lien avec l'objet d'étude et des supports éducatifs gratuits qui en découlent.

## **7. Les activités pédagogiques complémentaires (A.P.C)**

Les enseignantes enseignent 24 heures par semaine en classe entière et disposent d'un volume de 36 heures sur l'année à découper en séances de 30 minutes dédiées au soutien scolaire en petit groupe.

Ce soutien a lieu à 11h30 ou à 16h30 avec autorisation des parents.

A 12h et à 17h, les enseignantes accompagnent les enfants jusqu'au sas pour ceux qui rentrent à la maison et au réfectoire pour ceux pris en charge par les animateurs.

## **8. Les évènements clefs de l'année**

Voir les dates *en point 5. Communication avec les familles.*

A cela s'ajoute la date de la venue du photographe, les 19,21,22 octobre pour les classes entières, les élèves individuellement et les fratries de la maternelle.

L'achat des photos par les parents est facultatif, la marge dégagée permet de créer de la trésorerie pour la coopérative de l'école et aux familles de garder un souvenir.

## **9. Le bilan de la coopérative scolaire**

Il est encore trop tôt pour faire un point sur les dons des parents déjà faits en cette rentrée.

En moyenne 500 euros sont récoltés par classe.

La clôture de l'exercice comptable au 31/08/21, faits ressortir les chiffres clefs :

- Trésorerie de 16 270,74 euros
- En caisse dans le coffre 150,54 euros
- Subvention versée par la mairie 4550 euros
- Charges de l'année comptable : 16 967,44 euros et recettes 18 179,69 euros
- Participation, dons des familles : 5 767 euros

## **10. Les marchés passés par la mairie et le budget de l'école**

Des marchés vont être renouvelés (jeux / jouets, fourniture / mobilier). Nous espérons que l'avis des enseignants utilisateurs sera pris en compte.

Concernant la prise en compte des clefs usb sur le copieur de l'école, nous attendons une réponse de la DSI.

## **11. Le règlement intérieur, modifications, vote et reconduction**

Il n'y a pas de changements demandés cette année quant au contenu du règlement intérieur, il est donc reconduit avec l'unanimité des votes des personnes ici présentes. Le précédent courait jusqu'à ce jour. Il avait été édité et mis par signature dans le cahier de liaison des parents., il figure également sur le site web de l'école.

Cependant la FCPE fait remarquer que la mention d'une ouverture de l'école dès 15h pour les enfants faisant la sieste chez eux serait appréciable. Cela laisserait 1h30 de présence ensuite. Mme Pereira explique qu'à cette période de l'année les élèves sont en plein réveil, habillage, passage aux sanitaires et ce jusqu'à 15h30. Les enseignantes et les agents sont avec eux. Mme Hopital informe que dans les écoles Bois Perrier et Kergomard les ouvertures de portes se font soit à 14h30 soit 15h. Mme Pereira dit qu'elle se rapprochera des directions pour voir quelles ressources sont utilisées dans une telle organisation.

Idéalement, il serait plus judicieux d'utiliser le personnel enseignant l'après-midi pour des interventions pédagogiques dans les classes et les arrivées post sieste à la maison et avoir des agents en responsabilité de surveillance de sieste. A Rosny cela n'est pas possible.

## **12. La sécurité à l'école**

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu 15 jours après la rentrée comme l'indique les textes officiels.

Les élèves rejoignent la cour calmement en rang sans mettre les manteaux. L'exercice dure en moyenne une dizaine de minutes pour évacuer toutes les classes.

Un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) en lien avec les intrusions doit avoir lieu avant mi-décembre.

Mme Pereira est passée dans toutes les classes lors des réunions des parents pour expliquer les exercices.

Le signal dédié au PPMS sera installé à la fin de l'année 2021 (rappel : alarme sonore sur site et message à la police municipale).

## **13. Les travaux nécessaires**

Le service des bâtiments tournerait avec 50% des effectifs nécessaires, ainsi certaines réparations sont toujours en attente. La question de la salle de repos définitive des agents reste à l'ordre du jour. Les travaux d'adaptation des wc à l'étage sera transmise pour étude au budget 2022 nous a répondu la municipalité.

Le plafond du préau subit toujours les infiltrations lors des fortes pluies. Cela dure depuis plusieurs années et les dalles commencent à être déformées. Des seaux sont régulièrement mis en dessous et l'aire de motricité est impactée. Des techniciens de la mairie sont venue constater la situation au fil des années. Nous souhaitons que les travaux nécessaires soient portés au prochain budget.

## **ANNEXE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE**

### **ÉCOLE MATERNELLE JEAN MOULIN**

Les enseignantes récupèrent les listes des mails des parents à jour. En cas de fermeture de classe ou d'enfant cas contact foyer, la continuité pédagogique se poursuit en distanciel comme le prévoit le protocole.

#### **Les différents échanges pédagogiques se déploient de la façon suivante :**

1° envoi d'un plan de travail à la semaine ou tous les deux jours par mail :

- le plan de travail contient des explications pour former les parents sur les enjeux didactiques, des travaux qui privilégient la manipulation pour apprendre plutôt que l'usage du papier pour ne pas brûler les étapes du passage à l'abstraction et les objets du quotidien à détourner pour chaque atelier proposé.

2° adaptation des contenus en fonction du niveau des élèves,

3° échanges si nécessaires avec les partenaires des élèves en situation de handicap pour convenir d'un apport pédagogique adapté voire conjoint avec l'hôpital de jour,

4° si l'enchaînement des tâches et des productions de l'enfant le nécessite, envoi par mail par les parents des réalisations des élèves pour appréciation de l'enseignante et suite à donner,

5° utilisation de Toutemonnée.com pour les classes qui ont proposé ce blog de classe aux parents,

6° récupération de fiches de travail papiers à l'école auprès de la directrice pour les parents ne disposant pas de matériel à la maison,

7° utilisation du site web de l'école pour diffuser des projets en transversal concernant toutes les classes ou certains niveaux de classe (exemple : projet arts plastiques de « la grande lessive » lors du dernier confinement, challenges divers),

8° dans le cas de classes avec des fermetures prolongées ou répétées en fonction de l'évolution sanitaire tout au long de l'année : prise de contact téléphonique par l'enseignant pour échanger brièvement avec les parents et les enfants et maintenir ainsi le lien (1 fois par semaine pour les élèves plus en difficultés, 1 fois tous les 15 jours pour les autres élèves)

9° usage d'une application de visioconférence par les enseignantes qui disposent chez elles des infrastructures informatique et telecom suffisantes pour proposer des visios en petits groupes 1 fois par semaine,

10° envoi des liens des padlets institutionnels spécialisés sur la maternelle (padlet de la circonscription – padlet du rased, padlet de la mission maternelle 93) avec le pointage des menus à utiliser en fonction des progressions de la classe du moment.